

**De la taxinomie à la phytosociologie :
Eugène SIMON
à la Société Botanique des Deux-Sèvres
(1898-1915)**

par Patrick MATAGNE (*)

Résumé : Créée en 1888, la **Société Botanique des Deux-Sèvres** s'étend rapidement pour atteindre une envergure régionale à la veille de la guerre 1914-18. Un sociétaire, Eugène SIMON, se manifeste par l'originalité de ses travaux. Influencé par l'école phytosociologique de Zürich-Montpellier, il tente, sans succès, de révolutionner les pratiques de son groupe savant.

Introduction

Les Sociétés savantes actuelles sont les témoins vivants du grand mouvement intellectuel qui a entraîné la création de nombreux groupes après la Révolution Française. La période la plus riche se situe dans les années 1830 ; des associations sont encore fondées en grand nombre jusqu'à la fin du siècle.

Apparue tardivement, la **Société Botanique des Deux-Sèvres** est un groupe caractérisé par son extension rapide et ses objectifs ambitieux dans le domaine de la vulgarisation de la botanique.

La période considérée permet d'aborder la question des pratiques - qui est au coeur des préoccupations des amateurs - sous-tendues par des concepts en pleine évolution, voire en révolution. De la taxinomie à la phytosociologie, la voie n'est pas tracée pour les botanistes du temps, diversement informés sur les méthodes nouvelles promues par l'école de Montpellier, de Zürich ou d'Upsala.

L'analyse des travaux d'Eugène SIMON entre 1898 et 1915 permet de poser quelques questions relatives à un phénomène plus global, celui de la diffusion des grands concepts qui fondent l'écologie végétale, entre les différents niveaux institutionnels.

(*) P.M. : Appart. 20, 13 rue du Plessis, 37300 JOUÉ-LÈS-TOURS.

**Un bon « travailleur »
au service de sa société :**

Racines et extension de la Société Botanique des Deux-Sèvres

Un ancien instituteur, Baptiste SOUCHÉ, (6 septembre 1846-11 octobre 1915), fonde la **Société Botanique des Deux-Sèvres** le 22 novembre 1888. Il administre le groupe savant pendant toute la période 1888-1915. C'est une forte personnalité, un homme dévoué à son groupe, par ailleurs engagé politiquement comme membre de la Ligue des Droits de l'Homme au moment de l'affaire Dreyfus, fondateur de Comités Républicains sous le combisme (**), protestant tolérant, comme il aime à se définir.

Les principales missions que les membres fondateurs assignent à leur Société sont l'étude de la flore départementale d'abord, régionale ensuite, dans le but de faire l'inventaire floristique régional et de vulgariser ces connaissances. Le point de départ est donc matérialisé par la **Flore du Département des Deux-Sèvres** (1872-1878), de Ch. SAUZÉ et du pasteur MAILLARD, qui reste la référence de tous les amateurs de la fin du siècle.

Le premier centre d'intérêt des « travailleurs » est la phanérogamie. Un groupe de mycologues émerge au tournant du siècle, les fougères intéressent une poignée de sociétaires à partir de 1908, les mousses mobilisent une demi-douzaine d'amateurs dans les années 1909-10. Une douzaine de céciologues se manifestent en 1906, ils ne sont que deux à cinq ensuite.

Les études menées passent par l'organisation d'herborisations officielles et générales accessibles aux non adhérents, d'excursions spéciales aux élèves des écoles, de sorties spontanées entre amateurs. Le groupe savant s'attache à confectionner des herbiers départementaux, voire communaux, formant les pièces du grand herbier régional. Un Jardin Botanique est créé à Niort, des expositions mycologiques sont montées.

La Société s'étend rapidement puisqu'elle compte 649 membres en 1907, répartis essentiellement dans les départements du Centre-Ouest (Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, Vendée). Elle est dominée par les enseignants (25,6 % en moyenne), surtout les instituteurs (16,7 %), et les représentants du secteur médical (10,6 % de pharmaciens et 5,6 % de médecins). Cette sociologie est caractéristique des groupes savants du 19^e siècle dont l'essor est lié à la fondation du Comité des Travaux Historiques. La **Société Botanique des Deux-Sèvres** correspond bien au type de ces nouvelles compagnies dominées par les enseignants, inaugurant un style et une culture dans lesquels se reconnaît la « modern-minded-bourgeoisie » (FOX, p. 246).

(**) E. Combes, Président du Conseil (1902-1905), mène une politique très anticléricale.

Les animateurs de la Société

En 1908, le Président SOUCHÉ fournit une liste de ses meilleurs sociétaires à Gaston BONNIER, membre de l'Institut. Eugène SIMON est le premier cité, suivi de sept autres seulement : A. FOUILLADE, L. DUFFORT, V. DUPAIN, R. BIGEARD, J. PITARD, R. MAIRE, P. A. DANGEARD. Deux ans plus tard, le Président transmet l'opinion de l'abbé H. COSTE, membre de la **Société Botanique de France**, qui considère Eugène SIMON comme « l'un des meilleurs botanistes français ».

132 auteurs se partagent les 2142 pages du **Bulletin** annuel en Phanérogamie. FOUILLADE est le plus productif avec 273 pages pour 26 articles, suivi de SIMON avec 207 pages pour 24 articles. Ce dernier dit avoir commencé la botanique vers l'âge de 15 ans. Quand il est admis dans la Société en séance du 6 octobre 1898, c'est déjà un amateur confirmé (il est né le 14 février 1871). Dès le printemps 1899, SOUCHÉ lui demande de contrôler sa détermination de *Sedum anglicans* (*). Il s'agit en fait de *S. hirsutum* selon SIMON. « Mille remerciements » écrit le Président qui ajoute « je n'y vois pas suffisamment pour avoir confiance en mes propres déterminations ». Les habitudes sont prises et il remercie encore son contrôleur de bien vouloir examiner les plantes pour lui à de nombreuses reprises.

Très présent sur le terrain, SIMON apparaît, « son cartable sur sa bécane », ou muni de son « herbier de voyage ». En 1909, il est décidé que DUPAIN, SIMON et DE LITARDIERE dirigeront les herborisations dans les quatre arrondissements des Deux-Sèvres : Niort, Bressuire, Melle, Parthenay.

Receveur de l'enregistrement, SIMON réside à Vouneuil-sur-Vienne, il est muté dans l'Orne en 1904, puis revient dans la Vienne et finalement à Airvault en 1908. De retour dans les Deux-Sèvres, il devient un des quatre vice-Présidents avec DANGEARD, DUPUY et DUPAIN.

Il participe à l'élaboration des **Bulletins** entre 1906 et 1910. SOUCHÉ lui demande même d'en prendre le « gouvernail » avec DE LITARDIERE.

Parmi les plus productifs et les plus actifs, en excellentes relations avec le Président, se voyant confier des responsabilités aussi bien administratives que scientifiques, Eugène SIMON est le type même du « vrai travailleur ». Avec Amédée FOUILLADE ou Victor DUPAIN, il est parmi les élites des plus estimées du groupe savant. Il appartient à une Société florissante, convaincue d'avoir un rôle à jouer dans la vulgarisation de la botanique et de contribuer au progrès de

(*) Dans cet article, on a évidemment conservé les binômes tels qu'ils figuraient dans les bulletins ou la correspondance de l'époque (N.D.L.R.).

la science par une accumulation de matériaux utilisables par les chercheurs.

**De la Taxinomie à la Phytosociologie
ou l'histoire d'une révolution**

L'analyse thématique des travaux publiés dans l'ensemble des **Bulletins** permet de situer les publications de SIMON.

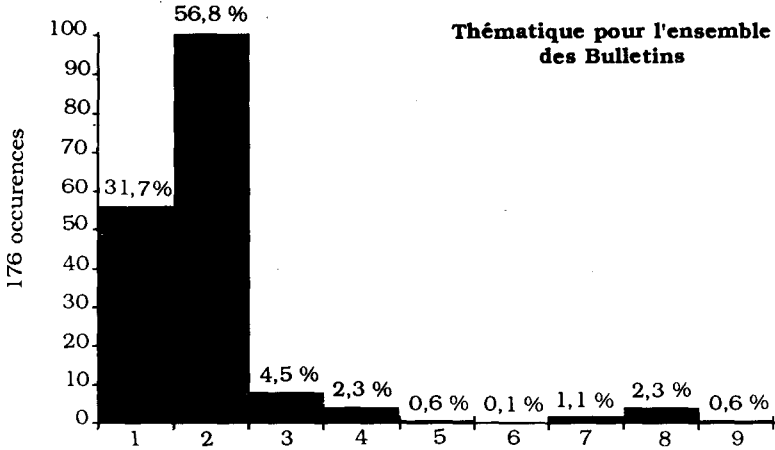
La taxinomie et la géographie botanique floristique constituent plus de 88 % des occurrences, pour l'ensemble des **Bulletins**. Les travaux de taxinomie portent sur les clés de détermination, les discussions sur les caractères systématiques, leur hiérarchie, leur fixité, les confrontations entre Flores, les lacunes, les synonymies, les écarts à la norme (anomalies, tératologie), les hybrides, les créations de variétés, formes, races... La géographie botanique floristique est descriptive, elle fait état de la flore du rayon étudié à différents moments mais reste statique. C'est une géographie botanique administrative dans la mesure où elle privilégie les découpages administratifs (département, arrondissement, canton).

Si le profil thématique de SIMON peut être qualifié de « révolutionnaire », c'est en raison de l'inversion des proportions entre la géographie botanique floristique et la géographie botanique écologique. Cette dernière est dynamique et causale, elle privilégie les ensembles naturels au détriment des découpages administratifs ; elle impose donc une prise en compte des facteurs du milieu. Le retournement est encore plus net si l'on ajoute la phytosociologie.

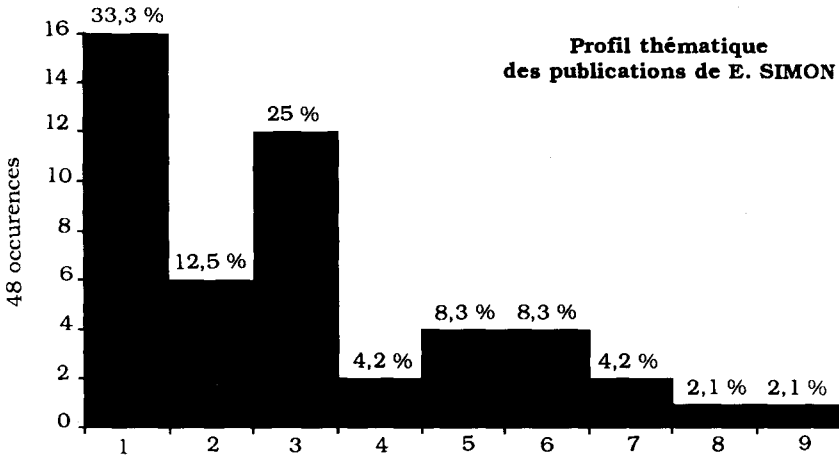
La taxinomie comme outil

SIMON ne néglige pas la taxinomie, loin de là. Il est même jordanien jusque vers 1900.

Alexis JORDAN (1814-1897), botaniste lyonnais, écrit à propos de l'*Asphodelus ramosus* de LINNÉ qu'il est « comme la plupart des espèces linnéennes, un type de convention, délimité d'une manière arbitraire ou hypothétique, et embrassant (...) un assez grand nombre de formes distinctes négligées, qui sont elles-mêmes les vrais types spécifiques » (JORDAN, p. 722). Se fondant sur l'expérimentation pendant 15 ans, il démembre l'espèce linnéenne *A. ramosus* en 17 nouvelles espèces naturelles. Généralisant son propos aux espèces végétales affines et à la notion même d'espèce, JORDAN devient le chef de file de l'école analytique. « Les analystes n'inventent rien ; ils constatent et décrivent ce qu'ils voient dans la nature » (GANDOGGER, p. 603). Mais cette accumulation de données descriptives va conduire à une multiplication des espèces, allant jusqu'à une véritable pulvérisation. Même si la plupart des botanistes n'adoptent pas le jordanisme, Alexis JORDAN focalise les critiques, surtout à partir de



1 : Taxinomie; 2 : Géographie botanique floristique; 3 : Géographie botanique écologique; 4 : Phytosociologie; 5 : Physiologie; 6 : Génétique; 7 : Évolution; 8 : Reproduction; 9 : Archéobotanique.



1873.

Comme le botaniste lyonnais, SIMON s'intéresse particulièrement aux genres *Asphodelus*, *Carex*, *Sempervivum*, *Galium*. Il part explicitement de ses travaux et arrive aux mêmes conclusions sur *Asphodelus sphaerocarpus* G. G., dans une note publiée en 1900 (**Bulletin** 1900, p. 194-199).

Mais en 1902 (**Bulletin** 1902, p. 65-74), visitant une station d'*Asphodelus sphaerocarpus* à la « fructification fort inconstante », SIMON attribue cette « particularité curieuse » au caractère ombragé de la station. Le manque de lumière et l'excès de pluie entraîneraient un allongement rapide du style, constituant un obstacle à la fécondation. Il a aussi observé que la fécondation est abondante les années où les mois d'avril et mai sont chauds.

Il défend donc la thèse des modifications transitoires de la morphologie, sous l'influence du milieu, au lieu de celle de l'existence de variétés stables, reconnues grâce aux démembrements.

C'est aussi à partir de 1902 que SIMON porte un regard critique sur les controverses entre classificateurs. En fait, « la subordination des formes est une affaire d'appréciation personnelle ». Les variations observées interagissent avec la physiologie et le milieu physique, marquant ainsi un processus d'évolution ; elles sont « influencées par un facteur éminemment variable, la lumière, et représentent vraiment des formes stationnelles dans le sens littéral du mot » (**Bulletin**, 1902, p. 193-194)

La taxinomie est devenue pour SIMON un outil qu'il va mettre au service d'une géographie botanique nouvelle pour le groupe savant local.

D'une géographie botanique floristique à une géographie botanique écologique

Continuateur de SOUCHÉ, SIMON propose en 1900 une « distribution » géographique des **Characées** des Deux-Sèvres et de la Vienne essentiellement (**Bulletin** 1900, p. 200-210). Il indique le département et la commune de récolte, le nom du récoltant et l'année de la découverte. Il fait appel à des Flores et à des Catalogues du 19^e siècle, à des amateurs de la Société.

En fait, les communes mentionnées sont généralement celles où habitent les 13 auteurs cités. Il s'agit donc d'une distribution géographique des botanistes. Dans cette géographie botanique administrative, l'objet affiché, la plante, s'efface derrière l'objet réel, le botaniste. Le résultat est un simulacre de géographie botanique telle qu'elle s'est longtemps pratiquée, au moins dans les Sociétés locales du 19^e siècle.

Les plantes doivent être déterminées avec sûreté et précision, attachées à un auteur et à un lieu. Le paradigme prédit la possibilité de faire l'inventaire total du patrimoine végétal du rayon prospecté, mais aussi un répertoire des

botanistes locaux. Ces derniers sont ainsi propriétaires de leur flore. L'article II de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen n'affirme-t-il pas le caractère « naturel » de la propriété ? Les botanistes ne sont-ils pas nés sur la même terre que les plantes qu'ils étudient ?

Les intentions, et surtout l'embryon d'un programme de recherche vraiment géobotanique se manifestent en 1902 (**Bulletin** 1902, p. 65-74). SIMON présente les plantes dans leur contexte géologique, pédologique et topographique. Les listes sont ordonnées, et non dressées au hasard d'un itinéraire quelconque, ou selon des découpages administratifs. Le programme annoncé est nettement causal : « une pareille diversité de sol va nous permettre d'étudier sous une forme intéressante le changement de végétation dû à la présence du calcaire », puis « la végétation siliceuse des sols froids ». Il s'intéresse particulièrement au « cortège des hygrophiles », des « ombrophiles », aux « espèces auxquelles est favorable la lumière tamisée », aux zones à température « un peu fraîche ». Il prend donc en compte les principales composantes du climat et les conditions chimiques du sol.

La valeur explicative du nouveau paradigme se précise quand il permet de comprendre les disparitions, tel ce *Phalangium liliago* recueilli par SIMON lui-même le 28 mai 1899, qui ne se serait pas maintenu « ici dans cet habitat trop froid et trop humide ».

La même année, les « notes sur les associations végétales maritimes », issues d'une série d'herborisations estivales de La Rochelle à Fouras, représentent un cas exemplaire de la démarche écologique de SIMON. (**Bulletin** 1902, p. 242-250). Le choix de la région étudiée est raisonné : « il faut, pour conserver à la végétation sa physionomie propre, le voisinage immédiat de la mer et les conditions climatologiques ou biologiques particulières qui dérivent de cette proximité ». C'est pourquoi la latitude explorée est peu étendue.

Le milieu détermine un certain nombre de conditions abiotiques : humidité de l'air, du sous-sol, chaleur du sol, salinité de l'eau et de l'air, d'où découle « une importante division des plantes maritimes ». SIMON définit six associations :

- « association des sables mouvants et des dunes » : les plantes caractéristiques sont les *Agropyrum junceum* et *pycnanthum*, *Helichrysum Stoechas*.
- « vases salées ; terrains humides » : on y trouve une série de plantes hygrophiles.

- « alluvions, prés salés » : les espèces propres aux alluvions sont *Glyceria maritima* et *procumbens*, *Spartina stricta* ; les prés salés possèdent quelques maritimes exclusives.

- « stations rupestres » : avec *Crithmum maritimum* et *Statice Dodarti* comme espèces caractéristiques.

- « association des falaises » : l'action des vents violents est la cause de nanisme pour un certain nombre d'espèces telles que *Euphorbia exigua*,

Micropus erectus, Filago germanica etc...

- « prairies maritimes à sol compact » : cette association est un « trait d'union entre la végétation maritime et celle de l'intérieur » ; on y trouve « des transfuges de la zone des sables », des « émigrées de l'alluvion ferme », mêlées à des « hygrophiles indifféremment maritimes ou de l'intérieur ».

Parmi les plantes rencontrées, SIMON ne retient que « celles dont la présence sembl(e) caractéristique d'un milieu bien défini ».

Il les regroupe en fonction de leurs exigences, leurs tolérances aux conditions imposées par le milieu. Il prend en compte les cycles des végétaux quand il signale les espèces vernaies, celles qui sont vivaces ou bisannuelles.

La même structure et le même programme sont proposés dans une excursion à Thouars (Deux-Sèvres), le 24 juin 1909. L'auteur regroupe les plantes qui ne tolèrent pas ou supportent mal la silice et celles que retient la grande proportion de carbonate de chaux contenue dans la mince couche de terre végétale. Même s'il privilégie l'action chimique du sol, il remarque qu'*Echinosperrum Lappula* dénote un sol friable et léger, signifiant son attention aux conditions physiques (**Bulletin** 1909-10, p. 166-172). « Il suffit de rechercher dans la composition du sol les raisons d'une contradiction apparente d'habitat ». De telles contradictions ne peuvent se manifester que dans le cadre d'une démarche causale, elles sont invisibles pour la plupart des sociétaires.

Une physionomie se dégage, elle détermine le territoire naturel à étudier et rend possible les comparaisons. Elle permet à SIMON d'établir les liens existant entre les flores poitevine, limousine et bretonne, les affinités avec celle du secteur ligérien atlantique.

L'unité physionomique étant définie, l'étude floristique détaillée peut commencer. Elle permet de décrire les associations propres à l'habitat, les zones de transition, les anomalies. Elle ordonne les recherches et rend prévisible la présence de certaines plantes caractéristiques. C'est ainsi qu'*Helichrysum Stoechas* « commande le groupe des arénicoles » et que *Juncus acutus* à lui seul imprime une « physionomie particulière » à l'association des alluvions de prés salés.

Il en résulte une présentation phytosociologique de la végétation.

A l'aube du siècle, se dessine donc la démarche causale intégrant la chorologie, l'autoécologie et la biologie de la plante, qui fera de SIMON un écologue. Il va désormais envisager le végétal dans ses conditions stationnelles, au sens écologique, et non au sens de la société des plantes affines comme l'entendait JORDAN, dont l'approche était purement taxinomique.

Avec la prise en compte de la dimension temporelle, une étude de 1913 sur les plantes introduites par les Romains (*Geranium tuberosum*, **Bulletin** 1913, p. 60-86) marque l'aboutissement, au sein du groupe savant, des travaux de géographie botanique écologique de SIMON. Elles intègrent les deux composan-

tes de l'écologie : autoécologie et synécologie, dont l'unité est l'association.

Eugène SIMON est le seul écologue à la **Société Botaniques des Deux-Sèvres** entre 1888 et 1915. Comment se situe son travail par rapport aux grands courants de l'écologie naissante ? D'où lui vient cette connaissance, inédite pour le groupe d'amateurs ?

Les concepts et les traditions de l'écologie en Europe

L'écologie est multidisciplinaire, les acteurs du 19^e siècle en sont conscients. De ce fait, l'autonomie de la science écologique ne se fera qu'après l'intégration d'un certain nombre de concepts empruntés à des sciences différentes telles que la physiologie, la géologie, la chimie, la physique, la géographie, la topographie, la climatologie, la statistique, des données des théories transformistes.

Le 19^e siècle est marqué par l'affrontement de plusieurs écoles, par le développement parallèle de plusieurs traditions, et donc d'un vocabulaire riche et parfois contradictoire.

L'accent mis sur les « implications morphologiques et physiologiques » (ACOT, p. 9) conduit à l'émergence, à la fin du 19^e siècle, d'une écologie végétale indépendante de la géographie botanique.

Un certain nombre de chercheurs débattent du rôle du calcaire dans la répartition des espèces, et se déterminent en fonction de la théorie chimique ou physique, mais la fin du siècle est marquée par la domination de la première. Dans son introduction à la **Flore de France** de COSTE, Charles FLAHAULT réhabilite l'influence des conditions physiques en écrivant que « les qualités chimiques et physiques du sol retentissent (...) les unes sur les autres ». Il reste que la cartographie éclaire le phytogéographe sur les grandes divisions et met en évidence certains groupes géologiquement et botaniquement définis.

La répartition des espèces est vue par FLAHAULT comme « la résultante d'une série de conditions physiques et chimiques agissant sous nos yeux ou de conditions géologiques antérieures à l'état actuel de notre globe ». C'est ainsi que « les travaux de paléobotanique vont jouer un grand rôle dans l'explication des flores actuelles » (ACOT, p. 34). C'est encore Ch. FLAHAULT qui, s'appuyant sur les travaux de FLICHE, BOULAY, FRANCHET, retrace rapidement une histoire générale de la végétation depuis le pliocène, dans sa magistrale introduction à la Flore de COSTE. Les « quelques espèces à localités disjointes » sont pour lui comme « les jalons qu'elles ont laissés en chemin ». Les endémiques contribuent à éclairer le chercheur, les lieux privilégiés étant les îles.

Les recherches à caractère écologique, qui s'engagent dès 1890 sur la voie expérimentale, visent à mettre en évidence les phénomènes d'adaptation des plantes aux conditions du milieu. G. BONNIER et Ch. FLAHAULT, notamment, expérimentent sur l'apparition des phénomènes épharmoniques. Selon les deux

néo-lamarckiens, les effets observés ne sont pas éphémères. A partir de ses expérimentations, BONNIER induit la généralité des transformations anatomiques, morphologiques et physiologiques, quand les conditions de vie se modifient. L'hérédité est donc révélée par le milieu.

Les deux traditions géobotaniques qui se développent sont d'abord indépendantes - historiquement - des sciences satellites évoquées précédemment. Schématiquement, deux courants s'opposent :

- Le courant géographique s'appuie sur la notion de formation végétale définie par GRISEBACH (1838) et retient les espèces dominantes qui donnent la physionomie du paysage. Le concept physionomique et structural de forme de croissance désigne l'état de la plante adaptée. Le programme de recherche n'impose pas de faire l'inventaire de la totalité de la flore. Cette tradition, plus évidente intuitivement, fut d'abord prépondérante. En effet, à l'occasion des grands voyages du 18^e siècle, les naturalistes découvrent qu'on ne trouve pas les mêmes espèces partout. Les questions qui surgissent alors concernent le milieu de vie de la plante et les régions dans lesquelles elle est représentée ou pas : elles relèvent déjà d'une géographie botanique (DROUIN, 1989, p. 332). A partir des indications de recherche fournies au début du siècle par Alexandre de HUMBOLDT, les géobotanistes s'emploient à répertorier les régularités qu'ils constatent dans la répartition des végétaux à la surface du globe. Les études amènent à constater que les individus sont adaptés à leur environnement, que l'extension géographique est limitée par des facteurs du milieu. C'est ainsi que, mettant en avant la recherche des causes, dépassant les préoccupations purement chorologiques, les botanistes estiment que la forme de végétation « n'est plus seulement un fait mais un effet » (PAVILLARD, p. 6).

Mais l'augmentation du nombre de formations décrites et classées va discréditer la physionomistique à la fin du 19^e siècle, en la rendant inutilisable.

- Le courant floristique retient les espèces caractéristiques d'une association, même si elles influencent peu le paysage. L'Ecole de Zürich-Montpellier relève de cette tradition. Elle prend sa source à l'aube du 19^e siècle, avec A. Pyrame DE CANDOLLE. La géobotanique floristique impose - en principe - de faire un inventaire complet de la flore étudiée, le critère retenu étant moins intuitif que dans la tradition physionomique. Il faut que le floriste possède une bonne formation de taxinomiste, les plantes devant être déterminées dans leur totalité, y compris les cryptogames non vasculaires.

C'est finalement la ligne floristique qui prévaut en Europe au début du 20^e siècle. C'est à partir d'elle que va s'édifier la phytosociologie, qui commence par une difficile gestation de la définition de l'association végétale.

L'Ecole de Zürich-Montpellier, à laquelle appartient Ch. FLAHAULT, propose de définir l'association par l'espèce caractéristique. Au 3^e Congrès de Bruxelles, WARMING, BRAUN-BLANQUET, SCHROETER, rejoignent FLAHAULT sur cette

« notion de composition floristique totale des associations (...) mais également et surtout sur celle d'espèce caractéristique » (1910) (ACOT, p. 98-99). La définition proposée pour l'association montre une juxtaposition des traditions physionomiques et floristiques en utilisant les termes de « composition floristique », de « physionomie uniforme » et de « conditions stationnelles ».

BRAUN-BLANQUET et PAVILLARD définirent en 1922 les méthodes d'étude des associations, préconisées par l'Ecole züricho-montpellieraine. Cette Ecole va loin en édifiant une véritable systématique phytosociologique, que les auteurs veulent aussi rigoureuse que la nomenclature taxinomique classique.

Eugène SIMON entre donc en scène pendant la période institutionnelle qui voit la succession de nombreux Congrès de botanique à partir de 1899. Il assiste à l'émergence de la phytosociologie, qui marque la prise d'autonomie de l'écologie végétale. Il apparaît très au fait des grands concepts écologiques.

Un phytosociologue local sous influence

« M. Flahault me demande si je connais les limites à attribuer entre la flore du plateau central et celle de l'atlantique » ; « il me demande mon avis. Je vous avoue que je n'en ai pas. Conseillez-moi je vous prie ». Ainsi s'exprime le Président SOUCHÉ le 3 décembre 1900.

SIMON s'exécute et SOUCHÉ fait parvenir sa réponse au grand phytogéographe de Montpellier. C'est après cette lettre que FLAHAULT demande l'adresse de SIMON au Président, et accepte d'être membre correspondant alors qu'il avait refusé une dizaine de jours auparavant. Il reçoit alors toutes les publications et envoie des plantes ; il propose un programme de recherche phytogéographique.

Dans son **Esquisse de la végétation du seuil du Poitou**, publiée en 1931 par la **Société des Amis du Pays Civraisien**, mais rédigée dès 1915, SIMON écrit : « l'expression de ma gratitude très profonde s'adresse à l'éminent professeur de Montpellier, M. FLAHAULT ». Le « savant phytogéographe » a revu l'ensemble du manuscrit.

Evoquant d'abord la physionomie de la végétation, SIMON révèle sa connaissance de la tradition physionomique, mais c'est à une étude floristique qu'il se livre toujours. Il retient la notion d'espèce caractéristique et s'efforce de définir les associations.

Son travail de 1915 est une synthèse d'une longue pratique de terrain. Quand son étude est enfin publiée, SIMON est un homme de 60 ans. Il écrit alors : « les investigations poursuivies en Poitou depuis 1915 ne sont pas de nature à modifier nos conclusions ». « Les découvertes notables » qu'il croit nécessaire d'ajouter sont d'ordre floristiques (nouvelles stations) et géologique.

En 1925, membre de la **Société Botanique** reconstituée en 1924, il évoque un « espoir » qui s'est enfin « réalisé » en Poitou. *Quercus toza* Bosc était connu

en Limousin et en Brenne avant 1914. Son absence dans le Poitou constituait une « lacune ». Elle est enfin comblée par la découverte d'une station dans le Montmorillonnais. Une autre trouvaille, celle de *Sibthorpia europaea*, « justifie l'opinion de M. BRAUN-BLANQUET que la végétation proprement atlantique atteint la bordure même du plateau central ».

SIMON a donc trouvé sa voie depuis la Guerre ; la prédictivité et la fécondité du paradigme phytosociologique étaient déjà évidentes pour lui qui cherchait les causes des anomalies, des lacunes. Les découvertes récentes, dans son domaine de prospection, confirment le caractère opératoire du modèle.

A la lumière des principaux concepts et des traditions de l'écologie de la fin du siècle, SIMON peut être défini comme un phytosociologue régional. Dépassant la perception intuitive purement physiognomique de la végétation, il met ses connaissances et sa pratique au service d'une géographie botanique floristique, dans la ligne de l'Ecole de Montpellier.

Mais Eugène SIMON est membre d'une Société savante, il est donc confronté aux normes imposées par l'institution.

Le poids de l'Institution

« Un ami de la Société »

Consulté par SOUCHÉ en 1901, FLAHAULT répond : « Sans aucun doute, oui, il me semble que votre Société est dans une très bonne voie et que votre oeuvre promet d'être féconde. Réunissant, comme vous le faites, beaucoup de matériaux, (...) vous pourrez (...) entreprendre, avant peu d'années, non seulement une flore locale excellente, mais aussi une solide étude de la végétation du Haut-Poitou (...). Je serais très heureux que vous vous dégagiez, pour cela, du cadre administratif tout artificiel, qui a entravé jusqu'à présent les progrès de la géographie botanique en France. - Je serais heureux si, quelque jour, il vous plaisait de me demander un programme de recherches phytogéographiques » (**Bulletin** 1901, p. 90).

SOUCHÉ « accepte avec empressement l'offre d'un programme de recherches phytogéographiques », mais il ajoute aussitôt : « il serait bon (...) de ne pas perdre de vue que dans notre Société nous sommes presque tous des amateurs, des débutants ». Il poursuit : « le cadre administratif nous a été très utile jusqu'à ce jour. »

En 1906, SIMON propose d'utiliser le **Bulletin Intermédiaire** mensuel ou bimestriel pour lancer un programme de recherche aux sociétaires afin d'orienter leurs études, de donner un sens collectif à leurs travaux. Dès le mois de juillet

l'Intermédiaire annonce : « un ami de notre Société nous a soumis un programme de travaux à entreprendre » ; suivent 13 thèmes proposés entre juillet et décembre. Ce mystérieux ami n'est pas nommé ; mais le rôle joué par Ch. FLAHAULT depuis 1901 et l'enchaînement des événements de 1906 laissent à penser qu'il est l'auteur du programme. Le contenu des thèmes est un argument supplémentaire : il s'agit de phytosociologie quantitative et qualitative, de chorologie statique et dynamique, d'expérimentations sur le comportement des plantes vis-à-vis de la lumière, des préférences chimiques, ... etc.

« FLAHAULT transmettait ses idées à ses élèves bien plus souvent qu'il ne les rédigeait sous forme didactique » (JOVET, *in* DAVY de VIRVILLE, p. 256). Il suffit de consulter quelques ouvrages floristiques pour voir combien les introductions de FLAHAULT sont de véritables discours-programmes. « Les géologues ont abandonné les limites administratives depuis 1841 (...), mais les botanistes n'ont pas suivi les conseils de De Candolle en 1855 » ; « tout le monde est d'accord sur ce point que les limites arbitraires de nos départements se prêtent mal à l'étude des productions naturelles ».

On reconnaît la condamnation des pratiques des botanistes de la **Société Botanique des Deux-Sèvres**. Il s'attaque aux formes même du savoir quand il écrit : « En dressant de longues statistiques des végétaux qui composent la flore d'un pays, nous ne prétendons pas être de simples collectionneurs (...). On saurait par coeur la liste des 2700 espèces qui composent la flore du Roussillon qu'on ne serait pas plus botaniste qu'on ne serait historien pour connaître la chronologie de toutes les batailles ». « La flore est un ensemble de documents (...); elle n'est pas la science, elle est un instrument de la science ».

Le savoir par addition, l'accumulation d'échantillons comme une fin sont disqualifiés. Le « Travailleur » moyen de la **Société Botanique des Deux-Sèvres** est donc à côté de la science, il n'est qu'un amateur du 19^e siècle. Selon le phytogéographe, l'heure n'est plus à l'analyse mais à la synthèse. Et surtout, la connaissance des associations est « l'ABC de la géographie botanique ».

Les réponses du groupe

« Ayant choisi entre deux méthodes dont l'une, employée et ardemment défendue par LLOYD, consiste à désigner un habitat par la localité la plus importante des environs, quoique parfois assez éloignée, et dont l'autre, pratiquée par SAUZÉ et MAILLARD, tient compte des limites administratives, nous avons préféré cette dernière comme plus précise » écrit SOUCHÉ dans la **Flore du Haut-Poitou** de 1901, sous-titrée pourtant : « matériaux pour une géographie botanique régionale ». L'ouvrage collectif dirigé par le Président s'inscrit bien en continuité de la Flore départementale du 19^e siècle.

Quelques sociétaires (DE LOYNES, FOUILLADE, R. DE LITARDIERE) se montrent conscients de l'importance des conditions du milieu, mais ils ne les

intègrent pas à leurs travaux... Les propositions faites dans les **Intermédiaires** de 1906 ne sont reprises que par SIMON. La tentative maladroite de FOUILLADE en 1905 (**Bulletin** 1905, p. 175-206) pour définir des associations, version édulcorée de la publication de SIMON en 1902, reste sans suite. PAGES, GARIN et DUCELLIER, trois sociétaires, font preuve de la même sensibilisation à la veille de la Guerre, mais leur manque de maîtrise des concepts de la géographie botanique écologique est patent.

SOUCHÉ le censeur

A propos d'une étude de *Gallium neglectum* de 1906, SOUCHÉ écrit à SIMON: « La question (...) n'intéresse que l'élite de nos sociétaires (...). C'est une autre pâture qu'il faut servir à nos débutants (...) notre but est de vulgariser ». En 1910 il lui conseille d'« aller doucement en cécidologie(...)». Vous voudrez bien reconnaître que je possède un peu la psychologie des membres (...) notre bulletin doit rester à la portée du plus grand nombre et la place a besoin d'être mesurée aux études savantes qui seraient autrement mieux à leur place dans les revues spéciales (...). Je serai absolument intransigeant sur ce point ».

Le Président a abandonné son humour de 1905, quand il craignait que le **Bulletin** ne soit trop « vulgaire » pour SIMON. Il admettait alors que le sociétaire lui donne « hardiment » son avis sur la publication.

Il faut ajouter que SIMON souhaite supprimer une partie de la Correspondance, dont il trouve les « errements » inutiles. Il propose d'occuper l'espace ainsi libéré avec une Revue bibliographique. Elle « prendra beaucoup de place et n'intéressera pas une demi-douzaine de membres », rétorque le Président.

Les opposants à SOUCHÉ (SIMON, CHEMIKIQUE, BOURDEAU, pour ceux qui s'expriment), sont minoritaires. Après avoir menacé de démissionner, le Président met la question à l'ordre du jour de la séance du 20 novembre 1910. Le 26 novembre il peut écrire : « j'ai repris la haute direction du Bulletin ». Le 15 décembre il prévient qu'il va « supprimer des chapitres entiers » et commence par une note de SIMON sur les cécidies.

Frappé d'ostracisme, SIMON refait son apparition en 1913, après un purgatoire de deux ans.

Les causes du rejet

Le Président, bon connaisseur de la sociologie de son groupe, est soucieux de répondre à ses attentes. Les instituteurs, majoritaires, sont les plus actifs. Ni bourgeois ni prolétaires, ils trouvent dans les groupes savants une occasion de se retrouver, de côtoyer le corps des médecins et des pharmaciens, de rencontrer quelques représentants du corps universitaire qu'ils ne connaissent pas.

Après leurs études, l'appartenance à un groupe savant comble le désert intellectuel qu'ils trouvent dans leurs écoles de campagne. Cette situation valorisante stimule la curiosité éveillée à l'École Normale. Ancien instituteur, SOUCHÉ veille à les satisfaire en leur permettant de faire des sorties de vulgarisation avec leurs élèves, tout en leur donnant le sentiment d'être des savants. La géographie botanique floristique, que j'ai qualifiée d'administrative, est largement pratiquée par ces actifs. En bon administrateur, SOUCHÉ ne peut pas répondre aux attentes de quelques botanistes attirés par une démarche écologique, dont certains sont extérieurs au groupe.

Dans cette perspective, la découverte d'une plante nouvelle dans le rayon étudié peut seule relever de la science positive, cumulative et linéaire. Les errements de la géobotanique écologique, affirmant la diversité des facteurs qui influent sur la distribution des végétaux, ne pouvant déterminer avec certitude le facteur prédominant, sont hors du champ de la science pour un amateur poitevin.

Face au raisonnement de SIMON qui pense qu'un faisceau de causes est responsable de la distribution géographique des végétaux, FOUILLADE est troublé mais sans arguments. Voyant qu'elle résiste à toute réfutation, SOUCHÉ nie la phytosociologie en bloc. Le consensus qui se fait autour de la géobotanique floristique relève d'une pensée linnéenne laïcisée. En effet, les amateurs se livrent à une étude statique de la flore, ils décrivent un monde immuable, mais expurgé de tout acte de Création divine. Mais ils ne lui ont pas substitué une interrogation sur les causes matérielles.

Ce vide conceptuel ramène les amateurs au rang de comptables de la nature, faisant l'inventaire d'une collection d'objets disséminés autour d'eux avec pour seul objectif de n'en oublier aucun. Malgré les quelques remarques d'ordre chorologique qui émaillent certains textes, on ne peut parler d'introduction d'un programme de recherche des causes matérielles. Les objectifs étant clairement définis - et une fois pour toutes - par les fondateurs, les acteurs sont préoccupés de systématique et par des questions de propriété, d'antériorité, d'attribution de la flore.

C'est une des raisons pour lesquelles le programme de recherche de SIMON est sans objet.

Le modèle dogmatique impose le statu-quo. Les arguments rationnels peuvent être utilisés (idéal de vulgarisation, lisibilité par le plus grand nombre), mais ils peuvent être complétés par des mesures autoritaires. Confronté à un changement de paradigme demandé par une élite, SOUCHÉ voit une remise en cause personnelle de la méthode de travail qu'il pratique depuis des décennies, et qu'il a imposée au groupe savant. Dans une telle période de menace de changement, le problème de communication devient aigu, d'où la reprise en main du **Bulletin**.

Une chronologie structurée de la tentative d'introduction d'une démarche écologique par SIMON pourrait être découpée comme suit :

- 1898-1905 : le temps de la libre expression.
- 1906-1910 : le temps des résistances, des pressions exercées sur les publications de SIMON.
- 1911-1913 : le temps du rejet.
- 1913-1915 : le retour de SIMON, en liberté surveillée.

Développant une « théorie épidémique », MEADOWS observe qu'une nouvelle théorie se transmet comme une maladie infectieuse : des individus la contractent et la transmettent (SIMON), d'autres sont séropositifs, et donc susceptibles de l'attraper (FOUILLADE, PAGES, DUCCELLIER, GARIN), d'autres enfin sont résistants (SOUCHÉ). Dans le cas de la **Société Botanique des Deux-Sèvres**, il faut ajouter que la masse des sociétaires n'a jamais été en contact avec l'agent infectieux.

Conclusion

Peut-on parler d'échec ? Oui si le but de SIMON était de révolutionner les pratiques et les concepts de sa Société. Cette dernière bute contre les traditions écologiques du 19^e siècle. Certains travaux sont pré-écologiques, parfois proto-écologiques, mais rien ne prouve que - SOUCHÉ vivant - la Société ait pris le virage écologique. Les sociétaires sont probablement, comme l'a bien analysé SOUCHÉ, réfractaires à l'idée de faire tomber les remparts qui bordent leurs « petites patries » cantonales ou communales, et les isolent (ou les protègent) du monde extérieur.

Toutefois, SIMON a contribué à provoquer une réflexion sur les formes du savoir et sur les fonctions du groupe savant. Si la **Société Botanique des Deux-Sèvres** est à côté de la science, elle n'en est pas exclue.

L'ambition du Président est de fournir des matériaux utilisables par les savants. En 1978, Yves BARON, dans un fascicule destiné à ses étudiants poitevins, cite encore SOUCHÉ comme l'auteur de « notre plus récente Flore départementale ». Certes il souligne la nécessaire remise à jour en systématique et la disparition d'un grand nombre de stations qu'il conviendrait de recenser, mais l'ouvrage du début du siècle est encore le point de passage obligé.

Quant au cas Eugène SIMON, remis en perspective, il représente un raccourci historique. Partant de la floristique administrative pour arriver à une floristique écologique, il fait en 15 ans un voyage conceptuel d'un siècle.

Il est un des 300 membres qui répondent à l'appel de DUPAIN, lors de la

reconstitution de la Société en 1924. Il est vice-Président avec FOUILLADE et RALLET. Il publie « quelques notes floristiques sur la région montmorillonnaise » dans le **Bulletin** de 1925, fait une communication au Congrès des sociétés savantes tenu à Poitiers en 1926, sur « l'élément montagnard ou continental dans la flore du Seuil du Poitou ». Il est mentionné comme receveur de l'enregistrement en retraite à Tours en 1938. Mais la plaquette du cinquante-naire de la Société, devenue **Société Botanique du Centre-Ouest** en 1931, ne mentionne pas SIMON parmi les « travailleurs actifs » que sont B. SOUCHÉ, V. DUPAIN, CHARRIER, DURAND, FOUILLADE, GAMIN, BELLIVIER, l'abbé GRELET.

Bibliographie sélective

- ACOT, Pascal, 1988. - *Histoire de l'écologie*, La Politique éclatée, PUF, 285 p.
- BARON, Yves, 1978. - *Éléments pour une étude des groupements végétaux des environs de Poitiers*, 40 p.
- DAVY DE VIRVILLE, Adrien (sous la direction de), 1954. - *Histoire de la Botanique en France*, VIIIe Congrès International de Botanique, Paris-Nice, 394 p.
- DROUIN, Jean-Marc, 1984. - *La naissance du concept d'écosystème*, Thèse pour le doctorat de 3e cycle de Philosophie, soutenue le 12 septembre 1984, à l'Université de Paris I, 245 p.
- DROUIN, Jean-Marc, 1989. - *De Linné à Darwin : les voyageurs naturalistes*, in *Éléments d'Histoire des Sciences*, sous la direction de Michel SERRES, Bordas, Cultures, p. 321-335.
- FOX, Robert, WEISZ, Georges, 1980. - *The Organization of Science and technology in France, 1808-1924*, Cambridge University Press, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 355 p.
- GANDOGER, M., 1922. - Histoire de l'école analytique, in *Bull. Soc. Bot. de Fr.* p. 601-605.
- JORDAN, Alexis, 1860. - Notice sur les diverses espèces négligées du genre *Asphodelus* comprises dans le type de l'*Asphodelus ramosus* de Linné, in *Bull. Soc. Bot. de Fr.* p. 722-740.
- KUHN, Thomas, 1972. - *La structure des Révolutions scientifiques*, Flammarion, Nouvelle Bibliothèque scientifique, 246 p.
- MATAGNE, Patrick, 1988. - *Racines et extension d'une curiosité : la Société Botanique des Deux-Sèvres, 1888-1915*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire Contemporaine, 359 p.

- MATAGNE, Patrick, 1990. - *De la taxinomie à la phytosociologie, Eugène Simon à la Société Botanique des Deux-Sèvres (1898-1915)*, Mémoire pour le DEA de Recherches Epistémologiques et Historiques sur les Sciences Exactes et les Institutions Scientifiques, 123 p.
- MEADOWS, A.-J., 1974. - *Communication in Science*, London, Butterworths, 248 p.
- PAVILLARD, J., 1935 -Éléments de sociologie végétale (Phytosociologie). *Actualités scientifiques et industrielles*, Paris, 96 p.

Sources principales

- Bulletins de la
 - **Société Botanique des Deux-Sèvres**, de 1889 à 1895.
 - **Société Botanique des Deux-Sèvres, Vienne, Vendée**, de 1896 à 1899.
 - **Société Botanique des Deux-Sèvres pour l'étude de la flore du Haut-Poitou et limites**, 1900-1901-1902.
 - **Société Botanique des Deux-Sèvres pour l'étude de la flore régionale**, de 1903 à 1906.
 - **Société Régionale de Botanique**, de 1907 à 1915.
- **Bulletins intermédiaires**, mensuels ou bimestriels, de septembre 1898 à mars 1915 (les numéros 52 et 74 sont manquants).
- **Copies de lettres**; 29 volumes de 500 pages, du 9 septembre 1898 au 2 octobre 1915.
- SIMON, Eugène, *Esquisse de la végétation du Seuil du Haut-Poitou*, (étude de géographie botanique locale). Publication de la Société « les Amis du Pays Civraisien », Civray, 1931, 67 p., addenda, planches, cartes.